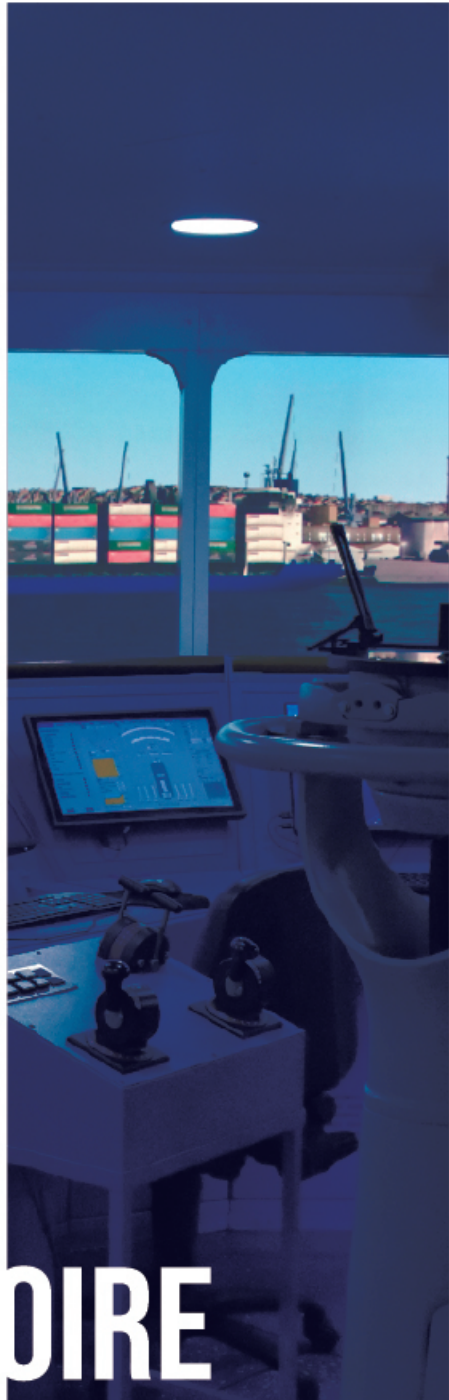
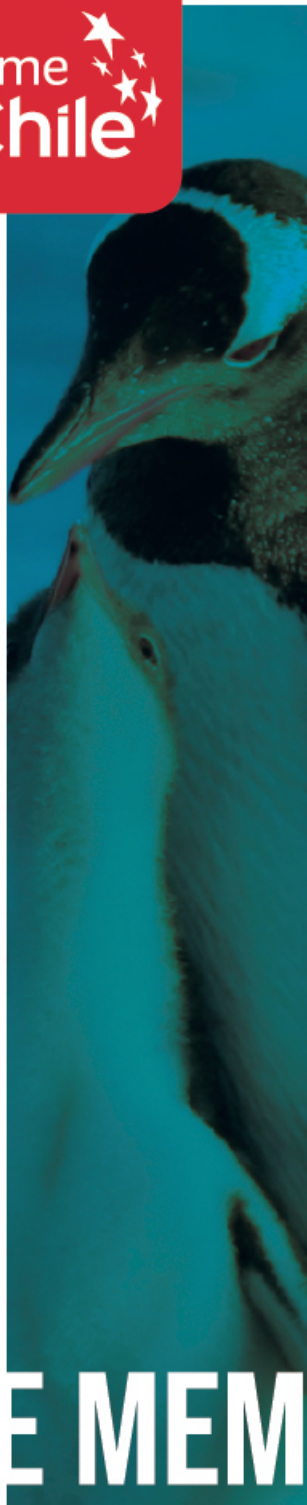


Maritime
Chile



AIDE MEMOIRE

Candidature du Chili au Conseil de la
Organisation Maritime Internationale
2024 - 2025





AIDE MEMOIRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



@RUBEN JERIA

AIDE MEMOIRE

Le Chili



@RUBEN JERIA

La République du Chili se présente comme candidate à la réélection dans la catégorie « C » du Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour la période 2024 - 2025, réaffirmant notre intérêt et notre volonté de continuer à contribuer à la mission et à la gestion de l'Organisation.

Le Chili s'est engagé à déployer tous ses efforts pour ratifier et mettre en œuvre efficacement les instruments internationaux adoptés dans le cadre de ce forum multilatéral et, en particulier, à l'heure actuelle, dans le processus d'acceptation et de ratification des amendements de 2021 à la Convention portant création de l'OMI. La « Politique étrangère turquoise » (le vert de la nature et le bleu de la mer) promue par le

gouvernement de notre pays, vise à donner une continuité à l'accent que le Chili a mis sur la protection des océans, depuis qu'il a assumé la présidence de la COP25 en 2019, où l'océan a eu pour la première fois un espace officiel et un mandat pour mener à bien des activités.



Le Chili, **UN PAYS MARITIME**

@RUBEN JERIA

Le Chili est un pays maritime et, à ce titre, il se projette de façon importante vers l'océan Pacifique et ses territoires insulaires et antarctiques. En raison de sa configuration géographique, l'océan est un élément essentiel du présent et de l'avenir du Chili, qui maintient et renforce sa position de leader dans le domaine océanique.

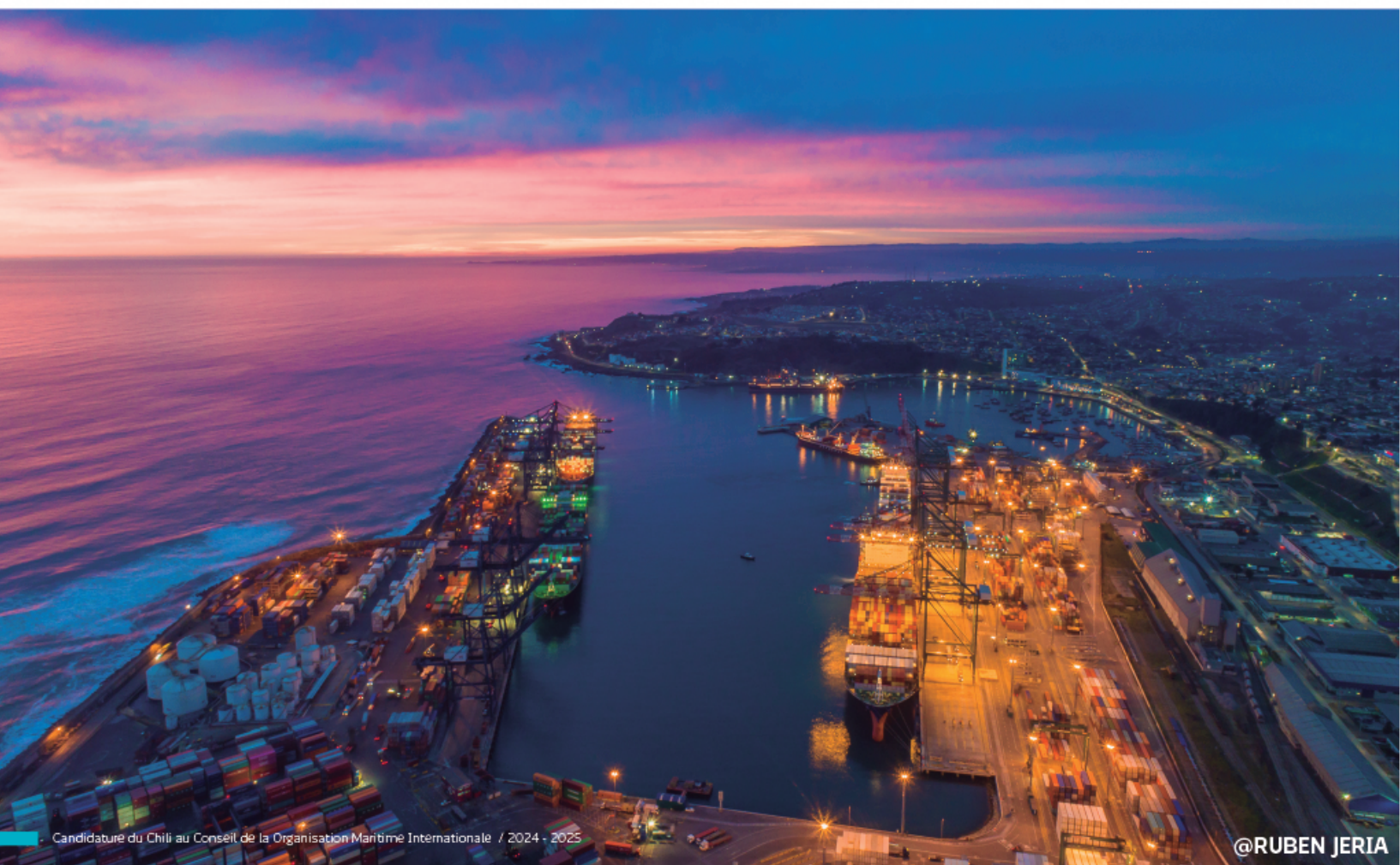
Ses citoyens ont établi une relation historique avec la mer, l'océan étant une base importante de leur développement social, économique et culturel. Aujourd'hui, 94 % du commerce extérieur du Chili est transporté par voie maritime, grâce à une flotte marchande solide, composée de navires modernes battant pavillon chilien, dont les équipages sont des gens de la mer

hautement qualifiés formés dans des instituts de formation nationaux, qui respectent pleinement les normes de l'OMI.

Ses capacités à assurer la sécurité de la vie en mer, à lutter contre la pollution marine et sa contribution déterminée au niveau national au changement climatique (CDN) comportent une composante océanique évidente, qui lie l'importance de la vie humaine en mer et la mise en place d'aires marines protégées avec des avantages d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets, devenant ainsi une référence internationale en matière de sécurité maritime, de protection et de conservation de l'océan et d'utilisation durable de ses ressources.

Le Chili dispose d'une politique océanique qui fournit à tous les secteurs nationaux concernés des lignes directrices stratégiques, des orientations, des priorités et des intérêts en matière d'océan, conformément à la réalité du pays, couvrant des domaines tels que la conservation, le développement économique, la sécurité, le territoire et le développement scientifique. La stratégie générale de l'administration maritime chilienne est un outil de planification moderne et efficace, audité par l'OMI au cours de l'année 2022 et mis en œuvre avec succès pour l'application effective des instruments maritimes internationaux.

Maritime Chile





Selon le plan mondial de recherche et de sauvetage de l'OMI, le Chili possède l'une des plus grandes zones de responsabilité SAR au monde et 4 300 km de côtes dans le Pacifique du Sud-Est. Notre pays fournit une assistance à la sécurité maritime grâce à des opérations SAR efficaces, à la météorologie, à l'hydrographie, à l'océanographie et à la signalisation maritime, et s'est imposé comme coordinateur de NAVAREA XV. L'autorité maritime chilienne gère, de la limite nord à l'Antarctique, un réseau de 1 278 aides à la navigation et stations radio maritimes, avec une disponibilité de 98 %, ainsi qu'un service de pilotage, avec des pilotes expérimentés, éduqués et formés au Chili, qui facilitent l'entrée

des navires dans les ports nationaux et leur parcours dans les canaux intérieurs, le détroit de Magellan et le passage de Drake.

La marine chilienne dispose de navires spécialement équipés de matériel moderne pour effectuer des relevés hydrographiques et océanographiques, ainsi que d'un navire scientifique hydrographique et océanographique utilisé comme plateforme pour mener et exécuter des recherches scientifiques marines, dans le but de contribuer, avec la communauté scientifique marine, à la réalisation des objectifs du Plan océanographique national 2021-2030. La participation du Service hydrographique et océanographique de

la marine (SHOA) au Programme sur les tsunamis de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) est très importante, car le SHOA gère le Système national d'alerte aux tsunamis (SNAM), qui comprend la réception et l'analyse permanentes d'informations permettant d'évaluer la survenue éventuelle d'un tsunami affectant les côtes chiliennes.

Le Chili est un pays à vocation antarctique en raison de son histoire et de sa proximité géographique, dont la présence physique est ininterrompue sur le continent antarctique depuis 1947. Le Chili s'est fermement engagé à effectuer les relevés hydrographiques nécessaires pour produire des cartes

marines fiables des eaux antarctiques, en coordination avec d'autres pays membres de la Commission hydrographique de l'Antarctique de l'Organisation hydrographique internationale (OHI). Dans un avenir proche, peut-être à partir de 2024, le Chili disposera d'un nouveau brise-glace pour renforcer l'activité scientifique hydrographique et océanographique actuellement menée.

Ce n'est pas un hasard si le Centre d'instruction et de formation maritime de la marine chilienne (CIMAR), qui abrite l'École de navigation antarctique « Pilote Luis Pardo Villalon » depuis 1991, dispense actuellement les cours 7.11 et 7.12 de l'OMI, respectivement,





soit la formation de base et la formation avancée, pour les navires opérant dans les eaux polaires, après avoir formé 659 étudiants chiliens et étrangers originaires de 22 pays à ce jour.

En ce qui concerne les ports, le Chili a certifié les terminaux publics et privés, conformément au code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) de l'OMI. À cette fin, l'autorité maritime nationale a mis en œuvre un plan d'audit annuel pour garantir des mesures de sécurité adéquates pour les navires et les installations portuaires afin d'assurer la sécurité du transport maritime.

Le Chili ET SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



Lors de la COP 27 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, notre pays a consolidé ses engagements en matière d'action climatique, en présentant un renforcement de sa CDN, le cinquième rapport biennal de mise à jour et sa première communication sur l'adaptation. La CDN renforcée comprend la Stratégie climatique à long terme 2050 et l'extension de la zone actuelle de protection des écosystèmes terrestres et aquatiques intérieurs d'au moins un million d'hectares d'ici à 2030. Bientôt, 100 % des aires marines protégées, qui représentent 43 % des ZEE chiliennes, devraient être dotées de plans de gestion comprenant des mesures d'adaptation au changement climatique.

Bien que notre pays ne contribue qu'à 0,25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), il a été le premier pays en voie de développement à déclarer son engagement à la neutralité carbone d'ici 2050, ce qui nous a permis de nous positionner comme une référence mondiale pour le développement d'un avenir durable et à faible teneur en carbone. C'est pourquoi notre délégation à l'OMI a participé de manière active et permanente au groupe de travail intersessions sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et, en particulier, aux discussions visant à réviser et à mettre à jour la stratégie initiale de l'OMI, en observant l'impact négatif que cela pourrait avoir sur les États les moins avancés et les petits États insulaires.

Le Chili a joué un rôle de premier plan dans d'importants processus de négociation sur les océans et le droit de la mer, tels que le traité sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales, plus connue sous l'acronyme anglais « BBNJ » la protection des fonds marins et le rôle central de la CNUDM pour la gouvernance des océans et les relations entre les États. Comprendant l'importance du rôle de l'État dans la lutte contre le changement climatique, le gouvernement chilien considère sa politique étrangère turquoise comme une contribution concrète à la promotion d'une ambition accrue en matière de conservation des océans et un exemple de cela est son leadership dans la promotion de la collaboration dans l'océan Pacifique à travers la Coalition des Amériques pour la

protection des océans et, plus généralement, notre soutien à l'initiative 30x30 (protection de 30 % des océans d'ici 2030).

Conformément à l'Agenda 2030 pour le développement durable et en particulier l'ODD 14, notre pays a dirigé et contribué à l'élaboration d'initiatives régionales, telles que la feuille de route pour la prévention des déchets marins au sein du forum de l'APEC, et qui est en parfaite synchronisation avec les progrès réalisés par l'OMI dans la mise en œuvre du plan d'action pour lutter contre la pollution par les déchets marins en plastique provenant des navires. Nous sommes également engagés dans le projet GloNoise de l'OMI, du FEM et du PNUD, qui vise à promouvoir





une plus grande sensibilisation et à combler les lacunes afin de faciliter le dialogue politique pour réduire les bruits sous-marins anthropogéniques provenant de la navigation, pour lequel nous nous sommes portés candidats en tant que pays pilote principal.

Dans le domaine de la pêche et de la protection des espèces marines, le Chili a été un pionnier dans la mise en œuvre de l'accord relatif aux mesures du ressort de l'État du Port (PSMA) visant à prévenir, décourager et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR). Notre pays est membre de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS), où nous avons soutenu l'initiative de création d'une AMP en haute mer, et de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR). Nous entamerons bientôt le processus de ratification de la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT).



Le Chili fournit une assistance technique aux pays de la région, par le biais du programme intégré de l'organisation (PICT). Notre pays comprend que la meilleure façon de parvenir à la mise en œuvre effective des instruments internationaux adoptés au sein de l'OMI est de participer avec ses experts à des cours de formation, d'entraînement et de conseil aux différentes administrations maritimes, où les officiers chiliens diplômés de l'Institut de droit maritime international (IMLI) et de l'Université maritime mondiale (UMM) depuis 1983 à ce jour ont également participé avec leurs connaissances et leur expérience.

Au cours de la période 2021 - 2022, nous avons repris les activités d'assistance

technique en face à face, en les combinant avec d'autres activités en ligne, développées avec la Colombie et les pays d'Amérique centrale, en particulier les membres de la COCATRAM, avec lesquels nous avons pu matérialiser des cours au Chili et à l'étranger. En réponse à une demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est (IGAD), une organisation qui regroupe les pays de la Corne de l'Afrique à l'Autorité maritime nationale, nous avons entamé une coordination pour fournir une assistance technique aux pays africains à partir de 2023.



ET SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES FEMMES DANS LA COMMUNAUTÉ MARITIME

Le Chili s'est fortement engagé à maintenir sa représentation dans l'une des associations de femmes dans le cadre du programme sur les femmes de l'Organisation maritime internationale (OMI), le Réseau des femmes des autorités maritimes d'Amérique latine (Réseau MAMLa), permettant la génération d'alliances stratégiques entre les autorités maritimes pour l'échange d'expériences et la coopération mutuelle dans l'intégration des femmes dans l'égalité des chances, la visibilité et la formation.

En ce sens, la stratégie générale de l'administration maritime nationale prévoit une ligne de travail visant à renforcer le rôle des femmes dans le secteur maritime et nous avons l'intention de mettre en place une organisation fonctionnelle qui nous permette de donner une plus grande visibilité et une plus grande solidité à cette initiative, en menant des activités de renforcement des capacités techniques dans la chaîne de gestion de l'industrie du secteur maritime.

Dans le domaine de la diffusion, nous avons encouragé la participation de femmes en tant qu'oratrices à des

séminaires présentiels et virtuels organisés par la Commission du droit maritime et de la logistique de l'Association du barreau panaméen sur le rôle des femmes dans le secteur maritime et par le réseau MAMLa, dans des domaines d'intérêt tels que l'innovation et la coopération technologique, l'atténuation du changement climatique, le leadership féminin, la sécurité maritime, entre autres. L'atelier "Nous sommes MAMLa Chili", organisé en 2022 par les représentantes du réseau MAMLa dans notre pays pour toutes les femmes de l'Autorité maritime nationale et auquel ont participé plus de 200 femmes, revêt une importance particulière.

En outre, la représentation permanente de l'autorité maritime nationale au sein du réseau MAMLa a pris contact avec la présidente de l'association des femmes de l'industrie maritime et du commerce international (WISTA Chile), en vue d'un accord de coopération entre les deux institutions, pour le développement d'activités de visibilité, de formation et de développement professionnel pour les femmes dans le secteur maritime public et privé.



Le Chili ET SA CONTRIBUTION À L'OMI

Le Chili a contribué et continuera de contribuer aux travaux de l'OMI. Depuis 2020, un officier chilien préside les réunions des groupes scientifiques de la Convention et du Protocole de Londres, ce qui a permis de renforcer la représentation régionale au sein de ce forum et de contribuer à l'élaboration du plan stratégique en matière de promotion et de respect de cet instrument.

Des officiers chiliens sont également membres du conseil d'administration de l'Université maritime mondiale et des experts nationaux certifiés par l'OMI font partie du plan d'audit des États membres. En ce qui concerne la mise en œuvre des conventions de l'OMI, un officier de la marine chilienne participe depuis 2021 à un programme de travail visant à soutenir le

processus d'adoption des instruments de l'OMI et leurs amendements dans le cadre d'une approche stratégique et systémique des États membres d'Amérique centrale et des Caraïbes. Cette initiative est conforme à la résolution A.1166 (32), qui définit la stratégie de l'OMI pour la décennie 2021-2030 en matière de renforcement des capacités.

Nous poursuivons notre engagement en faveur de la facilitation du transport maritime, en reconnaissant l'importance de progresser dans l'authentification, l'intégrité et la confidentialité des échanges d'informations. Dans cette carte de navigation, notre pays commencera la mise en œuvre du guichet unique maritime à partir de 2023, contribuant ainsi aux objectifs de l'OMI.



Le Chili présente sa candidature au Conseil de l'OMI dans la catégorie C, pour la période 2024 - 2025, avec l'engagement de continuer à contribuer activement, par son travail permanent, à la sécurité de la vie humaine en mer, à la préservation des océans, de leurs ressources et de leur durabilité.

Notre pays reste convaincu que l'OMI demeure le forum maritime multilatéral le plus efficace pour mettre en œuvre les instruments internationaux nécessaires pour garantir des mers plus sûres, plus propres et mieux connues.

Maritime
Chile



AIDE MEMOIRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

